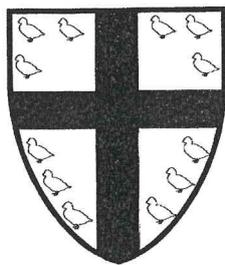


Bierne, le 20 MAI 2008



**MAIRIE
DE
BIERNE**

N/Réf. : JG/SH

DEROGATION A L'ARRETE MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2002
PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
SUR LES VOIES ET CHEMINS COMMUNAUX

Les véhicules appartenant à :

SARL DUYCK Philippe à BIERNE

Sont autorisés à circuler sur la voie communale n° 301, dite route des 7 planètes, sur la section comprise entre le C.D. 3 et le C.D. 352, malgré un PTAC supérieur à 6 tonnes.

Le Maire,



Johann Guillemain
Johann GUILLEMAIN

Toute la correspondance doit être adressée à Mr le Maire de Bierne
Hôtel de Ville - 12 rue de l'Eglise 59380 BIERNE
Tél. : 03.28.68.26.66 Fax. : 03.28.68.63.06
E - mail : mairiedebierne@wanadoo.fr
Site : <http://bierne.fr>